

# Les huit trésoreries devraient fermer pour être regroupées à Orchies et Douai

Deux « services de gestion comptables » devraient être créés à Douai et Orchies d'ici deux et trois ans. Ils conduiront, d'ici 2023, à la fermeture des huit trésoreries de l'arrondissement et au regroupement des agents des perceptions concernées. Les syndicats fustigent un démantèlement du service public de proximité.

PAR ARNAUD DÉTHÉE  
douai@lavoixdunord.fr

## DOUAISIS.

**1 De huit trésoreries à deux services**  
Il s'agit d'une conséquence de la réforme portée en 2019 par Gérard Darmanin, alors ministre de l'Action et des Comptes publics. À la faveur du nouveau « Réseau de proximité » de la Direction générale des finances publiques (DGFiP), les huit trésoreries de Douai, Orchies, Marchiennes, Somain, Aniche, Cuincy, Arleux et Sin-le-Noble devraient bientôt fermer leurs portes. Leurs agents seront répartis au sein de deux nouvelles structures, les « services de gestion comptable » (SGC). L'un sera basé à Douai fin 2022, l'autre à Orchies en 2023. Un choix justifié par le recours de plus en plus massif des contribuables à internet pour payer leurs impôts et l'instauration du prélèvement à la source.

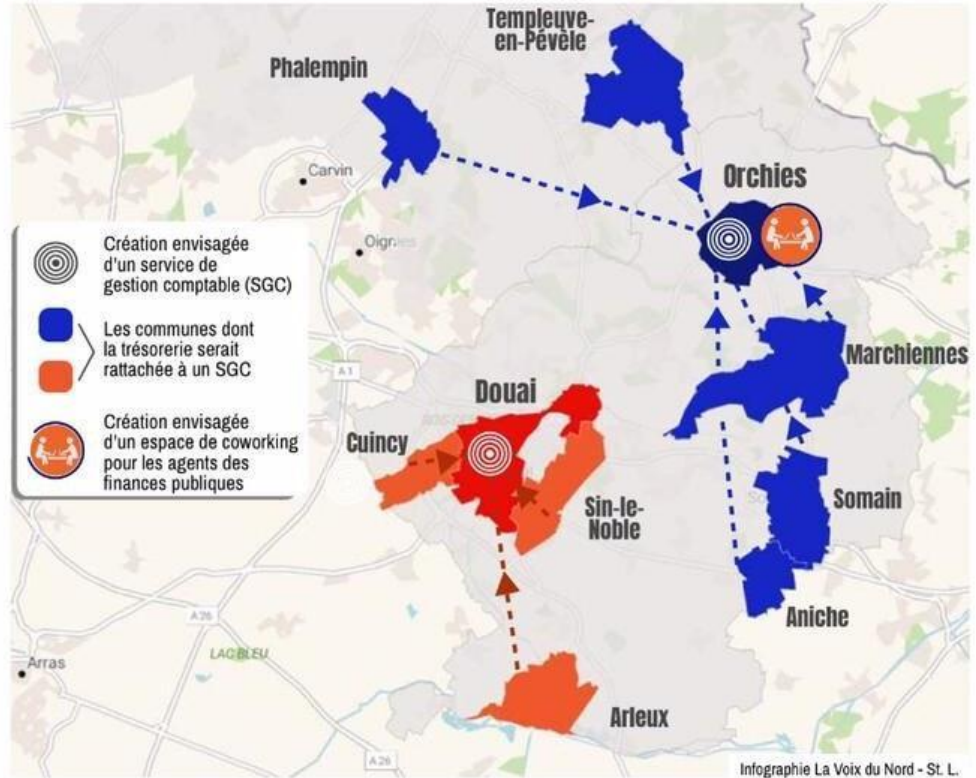
**2 Pas ouverts au public**  
À la différence d'une perception classique, ces services de gestion ne seront pas ouverts au public mais uniquement tournés vers les collectivités territoriales (mairies et intercos) pour le paiement des dépenses, l'encaissement des recettes, la tenue de leur comptabilité. La ville d'Orchies verrait en parallèle la création d'un espace de télétravail réservé aux agents des finances publiques. À Douai, la création d'un service départemental de gestion des

EHPAD est dans les tuyaux. Cette réorganisation devrait aussi voir l'émergence de cinq « conseillers aux décideurs locaux », qui épauleront les élus de Douaisis Agglo (2), Pévèle Carembault (2) et Cœur d'Os-trevent (1).

**3 Des points d'accueil et de paiement de proximité**  
Pour pallier la disparition envisagée des guichets des trésoreries, la DGFiP maintiendrait le centre des impôts douaisien, rue de Roubaix, et implanterait des

« accueils de proximité » (en mairie a priori) à Aniche, Arleux, Cuincy, Marchiennes, Orchies, Sin-le-Noble, Somain, voire Râches. Une permanence y serait assurée lors des déclarations de revenus du printemps et des avis d'imposition en septembre. Les usagers pourraient obtenir un rendez-vous, mais après contact téléphonique. Ailleurs, la réforme entend s'appuyer sur les Maisons France services, comme à Féchain, Coticches (qui peine à trouver son public), Pecquencourt et Raimbeaucourt, où des agents municipaux

aident les habitants à payer en ligne amendes, cantine, reliquats d'impôts... Depuis cet été, les usagers peuvent aussi se rendre chez des buralistes agréés – « les points de paiement de proximité » – pour effectuer ces mêmes démarches. De quoi, pour la DGFiP, apporter aux usagers « un service "au plus près", "au bon moment", notamment dans les zones les plus enclavées ». Déléguer cette mission régalienne du recouvrement a toutefois un coût pour les finances publiques. Sur chaque opération, les buralistes prélèvent une commission. ■



Infographie La Voix du Nord - St. L.

## « Un recul du service public de proximité »

Pour les représentants de l'inter-syndicale CGT-FO-UNSA-CFDT qui ont manifesté ces derniers mois pour la dénoncer, la réforme Darmanin n'a de proximité que le nom. Yannick Massiet, secrétaire départemental CGT Finances publiques, n'en démord pas. « La suppression programmée des trésoreries du Douaisis marque un recul du service public de proximité. Actuellement, un contribuable qui a un souci, va à la trésorerie, où il est accueilli par un professionnel compétent. Quand un usager demande dans une perception un délai de paiement de cantine par exemple, on s'arrange

pour le lui accorder. C'est positif pour lui et la collectivité, qui finira par toucher son argent. Est-ce que ça

**« Cette réforme éloigne le citoyen des services de l'État au profit du téléphone et d'Internet. »**

sera encore le cas demain si les trésoreries disparaissent ? Est-ce que les agents municipaux des Maisons France services seront suffisamment

formés ? Cette réforme éloigne le citoyen des services de l'État au profit du téléphone et d'Internet que tout le monde ne maîtrise pas, notamment les plus précaires et les personnes âgées. Concernant les paiements confiés aux buralistes, c'est un coup porté à la confidentialité dans la relation aux usagers. Nos craintes portent aussi sur l'emploi. Certes, ces services de gestion comptable vont générer des économies de loyer, puisque les trésoreries vont fermer, mais ils présagent selon nous de suppressions de postes à moyen terme parmi les salariés qui y seront regroupés ». ■ A. DÉ.



Yannick Massiet, secrétaire départemental CGT Finances publiques.